

ORDRE DU JOUR

☐ Accueil par Paulette Deschamps maire du Perray-en-Yvelines :
présentation de l'actualité culturelle de la commune et du projet du 33 rue de Chartres soutenu par le PNR
☐ 6 ans d'actions pour le patrimoine et la culture :
retour sur les grands projets du mandat par Véronique Boone et Patricia Guerlair Présidente et Vice-Présidente de la commission <i>Patrimoine Culture</i> du Parc
☐ Le Parc, un facilitateur de projets :
sur le modèle du " speed dating " (entretien court), tournez d'un stand à l'autre é échangez autour des thèmes suivants :

- ✓ Comment mieux connaître et valoriser le patrimoine local
- ✓ Comment restaurer les bâtiments d'intérêt patrimonial
- ✓ Comment programmer et bénéficier de projets culturels ou artistiques
- ✓ Comment " se mettre au vert " et participer à un projet artistique qui investit 8 lieux culturels du Parc en 2020

				•	•
U	Λt	CO	n	/11	/12
	υı	CU		/ I \	<i>ı</i> ıa

PERSONNES PRÉSENTES

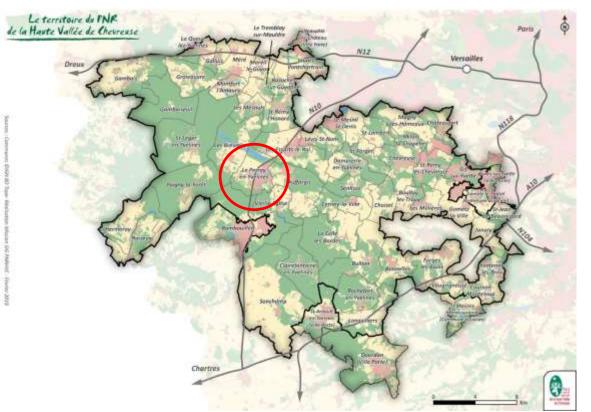
Véronique BOONE, Présidente de la commission, MA, Jouars-Pontchartrain Patricia GUERLAIN, VicePrésidente de la commission, MA, Montfort-l'Amaury Véronique NITSCH, MA, Le Perray-en-Yvelines Evelyne BRIQUET, MA, Saint-Léger-en-Yvelines Catherine BENEZECH, MA, Sonchamp Jean-Pierre CABOCEL, CM, Senlisse Nadine MANCEAU, CM, Gambais Dominique DARIO, CM, Le Mesnil-Saint-Denis Yannick Sellier, CM, Forges-les-Bains

Jérôme BRAULT, DGS, Le Perray-en-Yvelines
Amélie FILLAUDEAU, responsable culture et com., Le Perray-en-Yvelines
Sandrine BAEZ, directrice, La Barbacane
Dimitri DUTAT, président, APEVDC
Christiane LATRACE, ADVMC/UAP
Elisabeth PRIVAULT, Sonchamp Environnement/UAP
Catherine GRANDHOMME, Fondation du patrimoine 78
Sandrine LE FLOHIC, Université Paris-Saclay

Jacques BONNISSEAU, directeur, PNR / Amandine ROBINET et Sophie DRANSART, Mission Patrimoine Culture PNR / Anne DUFILS, Mission Architecture, PNR Christine COUTRIS, auteure et Gwennaëlle ROULLEAU, artiste sonore - Projet « Se mettre au vert »

LA CULTURE AU PERRAY-EN-YV.

Mot d'accueil par Paulette Deschamps, maire du Perray-en-Yvelines





- ☐ Les actions culturelles de la commune
- ☐ Le projet du 33 rue de Chartres soutenu par le Parc

Intervention Véronique Nitsch maire adjoint culture et communication Le Perray, représentant Madame Paulette Deschamps, maire du Perray-en-Yvelines

Bonsoir à toutes et à tous et bienvenue au Perray...

Je suis ravie de vous accueillir au sein de notre commune dans le cadre de la Commission Plénière de la Mission Culture et Patrimoine du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Le PNR est un partenaire que nous connaissons très bien, puisqu'il nous apporte son aide et son expertise dans nombre de nos projets communaux.

Je ne citerai pas aujourd'hui tous ces grands projets, je parlerai uniquement ce soir et très brièvement du projet du 33 rue de Chartres.

Un projet original de par ses dimensions à la fois culturelle et sociale, un projet ambitieux et novateur pour lequel nous bénéficions d'un accompagnement du Parc.

Je précise que le Parc est à l'origine de la mise en relation de notre commune avec Le Lieu, futur occupant et gestionnaire principal du 33 rue de Chartres.

Pour vous présenter le projet quoi de mieux que des images... Voici un court reportage qui présente notre projet et ses ambitions.

Diffusion du film à découvrir sur le site du Parc : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle/lart-demeures

La culture et le patrimoine au Perray sont valorisés depuis quelques années via des projets qui fédèrent, des projets collaboratifs, qui trouvent leur fondement dans la volonté que nous avons d'accompagner un certain nombre de mutations sociales et territoriales.

La vie culturelle s'élabore au Perray selon des partenariats et une ingénierie variables : nous n'avons pas toujours les moyens humains, matériels ou financiers, mais nous croyons à une action « socioculturelle » qui mobiliserait l'art, la culture pour renforcer l'autonomie des individus tout en contribuant au lien social.

Les mentalités évoluent, par le biais du projet du 33 et grâce au partenariat avec Le Lieu, un acteur culturel majeur, nous souhaitons soutenir l'action culturelle pour tous afin de rendre l'individu acteur et plus uniquement consommateur en l'inscrivant dans des pratiques et formes de diffusion collectives et partagées.

Vecteurs d'émancipation individuelle et d'accès à la citoyenneté, **arts et culture** sont au cœur du social en tissant des liens essentiels au fonctionnement de notre société.

Aujourd'hui le projet du 33 en est à ses débuts. Le lancement « officiel » aura lieu en comité de pilotage le 12 décembre prochain. C'est avec beaucoup d'ambition que nous allons travailler sur ce projet qui porte de nombreux enjeux de développement local. Pour notre commune, mais également pour l'ensemble du territoire du Sud Yvelines et du Parc, il représente une opportunité d'accès à la cultureet à l'art dans une dimension sociale, intergénérationnelle et participative forte.

6 ANS D'ACTIONS POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

RETOUR SUR LES GRANDS PROJETS DU MANDAT (2014-2019)

par **Véronique Boone**, Adjointe au maire de Jouars-Pontchartrain, Présidente de la commission *Patrimoine Culture* du Parc

et **Patricia Guerlain**, Adjointe au maire de Montfort-l'Amaury, Vice-présidente de la commission *Patrimoine Culture* du Parc

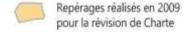
INVENTAIRES COMMUNAUX

Etat des lieux : 51 communes +ou-documentées



- ✓ 21 communes inventoriées de façon partielle (1980-1995)
- √ 18 communes diagnostiquées
- √ 10 communes de l'extension finalisées
- √ 3 en cours de finalisation





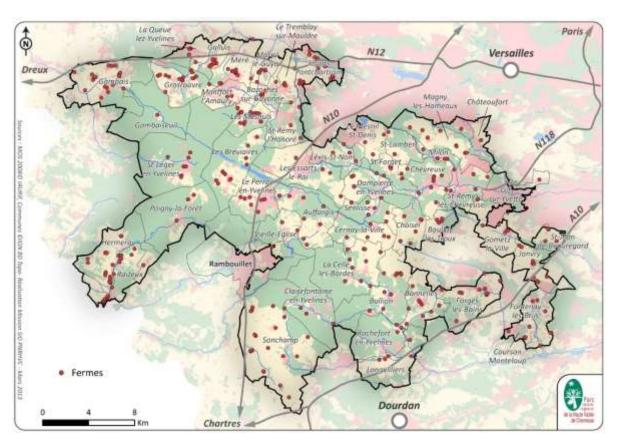
Inventaires complets réalisés entre 2011 et 2019

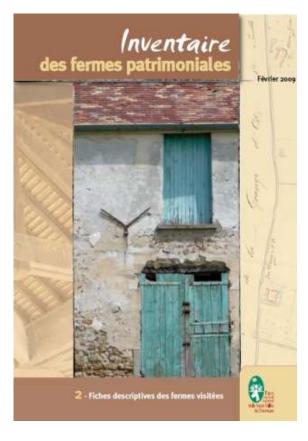
Inventaires en cours

Diagnostic patrimoine dans le cadre des Aires de Valorisation Architecturale et Patrimoniale (document d'urbanisme)

INVENTAIRES THÉMATIQUES

L'inventaire des fermes patrimoniales : 310 fermes répertoriées





INVENTAIRES THÉMATIQUES



Parcours muséographique du Petit Moulin extérieur (2014-2015) et intérieur 2015-2016)



Plaquette Balade découverte des Moulins du Ru des Vaux (2015)

INVENTAIRES THÉMATIQUES

Autres thématiques :

- ☐ Les mairies-écoles (2016) : 31 études
- ☐ La **villégiature** (étude en cours) : 600 demeures
- ☐ Colombiers (étude en cours) : 40 recensés







RESTITUTIONS DES INVENTAIRES

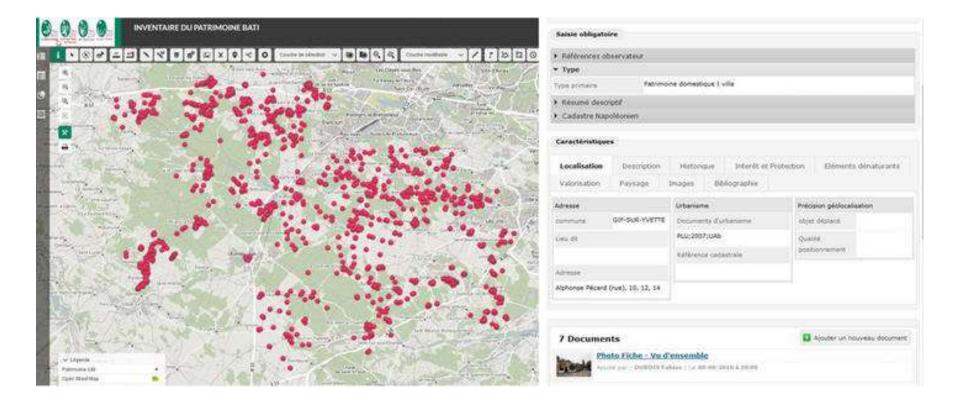
Différentes formes :

√ 4 balades commentées



BASE DE DONNÉES INTERPARCS

1743 éléments de patrimoine répertoriés dans la base Patrimoine Perspectives : mise en ligne publique des synthèses et de la base de donnée Interparcs



RESTAURATION DU PATRIMOINE

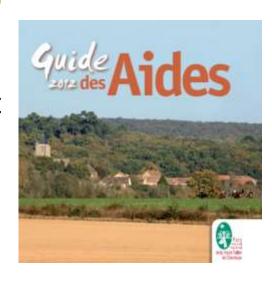
Subventions: 85 projets aidés

- √ 16 dossiers particuliers / 69 dossiers communes
- ✓ Montant total des subventions Parc : 692.924,435€

Exemples de réalisations :







Restauration d'une croix, Rochefort-en-Yvelines





Restauration d'un lanterneau d'une chapelle funéraire, au cimetière de Jouars-Pontchartrain





Restauration du lavoir du bourg, 1ère phase, Fontenay-les-Briis

RESTAURATION DU PATRIMOINE

Restauration d'une façade bois et de portes dans la ferme de Villeziers à Saint-Jean-de-Beauregard









RESTAURATION DU PATRIMOINE

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine : co-financements de travaux de restauration, labellisation





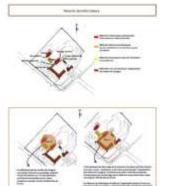


Restauration d'une façade d'une maison particulière, ancienne auberge du hameau de Girouard

CONSEILS AUX PARTICULIERS ET AUX PROJETS

- ✓ 150 conseils architecturaux et patrimoniaux aux particuliers par an
- ✓ Avis sur projets d'aménagement et projets communaux
- ✓ Avis sur les PLU
- ✓ Formations aux savoir-faire traditionnels







LA « MAQUETTE FERMES »

Un outil pour sensibiliser aux enjeux de la reconversion de ces grands ensembles







CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

- ☐ Jeunes bénévoles internationaux avec Etudes et Chantiers Ile de France :
 - ✓ En 2018 et 2019, 4 chantiers d'été organisés (9 semaines) sur le PNR
 - √ 9 communes bénéficiaires
 - √ 14 sites d'intervention
 - √ 10 éléments du patrimoine bâti ou culturel mis en valeur
- Abbaye des Moulineaux, lavoirs et sources à Jouars et Galluis, pont à Clairefontaine, anciennes carrières de meules aux Molières, glacières de château à Sonchamp, carrières de grès à Senlisse.

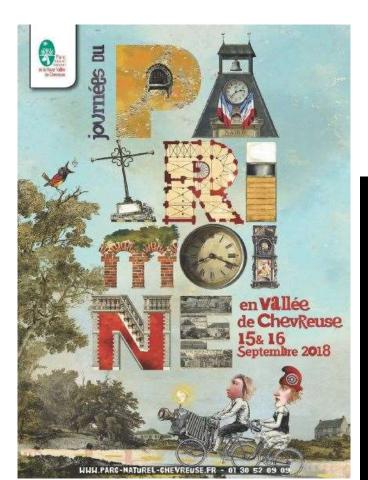


CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

- \square Des chantiers participatifs avec des bénévoles locaux ou des classes (Bac Pro):
 - ✓ Mise en valeur du patrimoine bâti des Réserves naturelles (Bonnelles, Saint Rémy et Châteaufort)

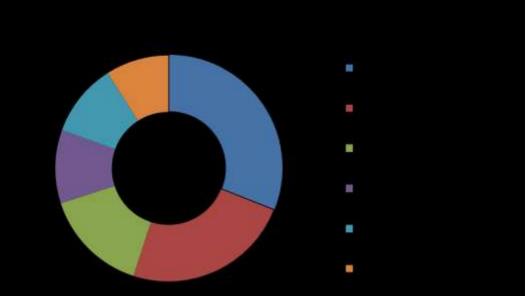


PROGRAMME COMMUN POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Chaque année un programme valorisant :

- ✓ Les initiatives locales
- ✓ La thématique nationale Edité à 10.000 exemplaires + pages internet



ANIMATION ET VALORISATION DES SITES GÉRÉS PAR LE PARC

- ✓ Château de la Madeleine
- ✓ Petit Moulin
- ✓ Moulin d'Ors
- ✓ Maison de Fer









PANNEAUX SIGNALÉTIQUE PATRIMOINE

Gamme de mobilier rural réalisé dans le cadre d'un commande publique avec

le ministère de la culture financé à 70% par le Parc

2018

Sonchamp: 5 panneaux

2019

Bonnelles: 4 panneaux

Voté en 2019

Le Mesnil : 2 panneaux

Les Molières : 6 panneaux

Dampierre: 1 panneau





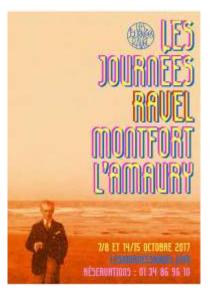
AIDES AUX PORTEURS DE PROJET

✓ Projets récurrents













AIDES AUX PORTEURS DE PROJET

✓ Projets ponctuels

2014

EXPOSITION DU 1th MAI AU EARLET THE DIAMENDE LA MARELENE CHEVREURE

UN BESTIAIRE ÉCOLO S'INVITE AU CHÂTEAU

SCULPTURES DE GHISLAIN DELUSSEAU

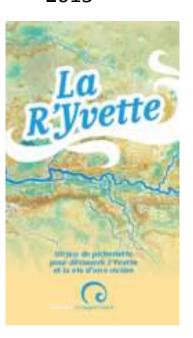
Onument rédélation à partir de métaux résençairés

ENTRÉE LIBRE sur lins hausères d'inventions de rédélation auma part refund rédenance d'inventions de rédélation des parts résençaires de la libre d

2014-2015-2016



2015



2017



2017 LES BENDEZ-VOUS DU L

ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION DE STRUCTURELLES CULTURELLES

En 2016, trois nouveaux lieux culturels se sont ouverts sur le Parc :

- La Chapelle de Clairefontaine, centre d'art
- Le Lieu à Gambais, lieu de création et de résidences artistiques
- La Maison-Musée Devos à Saint-Rémy-lès-Chevreuse



Depuis 2018, **le 33** rue de Chartres, au Perray-en-Yvelines



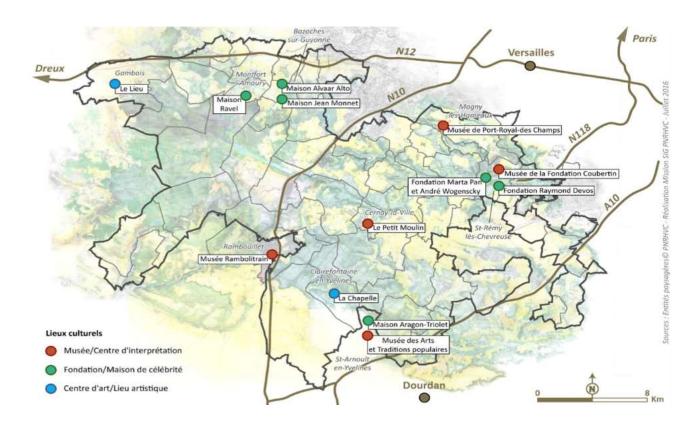


FÉDÉRATION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

14 lieux culturels rassemblés sous la bannière « L'art à demeures » en 2018

Constitution du réseau





RECENSEMENT CULTUREL

Création d'une base de données en ligne en 2017

Edition et lancement de **l'annuaire culturel** au domaine de Quincampoix en 2018









5/ METTRE EN PLACE UNE ACTION CULTURELLE SPECIFIQUE

5/ METTRE EN PLACE UNE ACTION CULTURELLE SPECIFIQUE

PLATEAU LUMIÈRES:

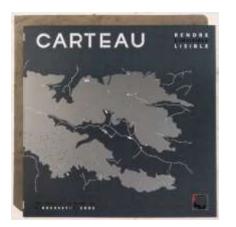
4 INSTALLATIONS DANS LES CHAMPS EN 2014-2015





CART'EAUX, L'ÉDITION EN 2016





Un financement de la DRAC Ile-de-France



5/ METTRE EN PLACE UNE ACTION CULTURELLE SPECIFIQUE

MUMO - MUSÉE MOBILE 2017

Amener l'art contemporain dans les communes rurales

- ✓ 2 communes impliquées : Hermeray et Clairefontaine
- ✓ 1 projet pédagogique : 8 classes mobilisées (166 enfants) 15 enseignants impliqués : 2 jours de formation avec les Conseillères Pédagogiques en Arts Plastiques (Fil rouge découverte naturaliste et artistique de la forêt)
- √ 600 visiteurs (hors vernissages)





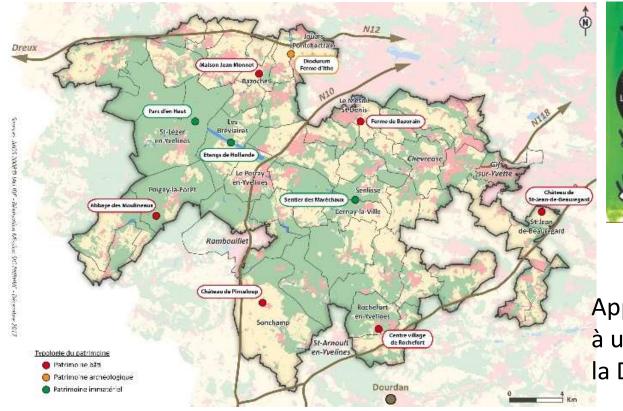


2018, ANNÉE CULTURELLE

AUX ARTISTES LE PATRIMOINE!

10 sites patrimoniaux valorisés par 10 artistes du territoire

10.000 visiteurs







Appel à projets grâce à un financement de la DRAC Ile-de-France



2018, ANNÉE CULTURELLE

HISTOIRES D'ICI: UN PROJET D'ECRITURE COLLECTIVE

Projet fédérateur des bibliothèques

- 11 ateliers d'écriture
- 11 bibliothèques impliquées
- Animation des ateliers : Labo des histoires











De mai à juin dans les bibliothèques du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Edition d'un recueil

- 97 auteurs entre 7 et 14 ans
- 38 illustrateurs volontaires
- Edition en 300 exemplaires papier
- 1 édition en ligne sur le site du PNR









2018, ANNÉE CULTURELLE

CULTIVONS NOTRE JARDIN

Un programme commun entre les équipements culturels du territoire



10 sites ouverts

1200 visiteurs

Première expérience de fédération des lieux culturels



Un financement de la DRAC lle-de-France



EN 2019, LANCEMENT DE LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE « SE METTRE AU VERT »

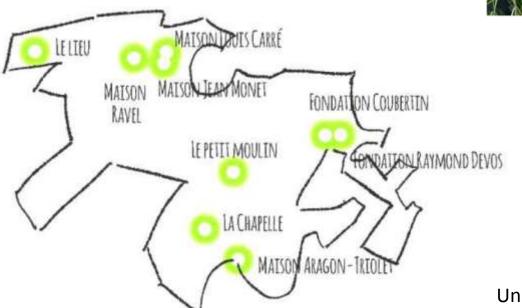
CHRISTINE COUTRIS - GWENNAËLLE ROULLEAU - PEDRO MARZORATI

équipe artistique

GILLES VÉRANT - ARNO RINCY graphiste constructeur







Réseau des équipements culturels du Parc





EN 2019,

LANCEMENT D'UN PROJET DE VALORISATION DES INVENTAIRES DES COMMUNES DE L'ESSONNE



PARTENARIATS

Pour mener à bien des projets ambitieux le Parc collabore avec différents partenaires qui cofinancent, coproduisent ou coréalisent les projets notamment :

- Structures culturelles de Saint-Quentin en Yvelines :
- Musée de la Ville
- ✓ Théâtre
- Itinéraires poétiques
- Service Patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France
- Conventionnement avec la DRAC Ile-de-France
- Les services culturels et patrimoniaux des départements des Yvelines et de l'Essonne

LE PARC. UN FACILITATEUR DE PROJETS

Echanges par petits groupes

Sur le modèle du "speed dating " (entretien court), tournez d'un stand à l'autre et échangez autour des thèmes suivants :

- ✓ Comment mieux connaître et valoriser le patrimoine local
- ✓ Comment restaurer les bâtiments d'intérêt patrimonial
- ✓ Comment programmer et bénéficier de projets culturels ou artistiques
- ✓ Comment "se mettre au vert "et participer à un projet artistique qui investit 8 lieux culturels du Parc en 2020

1/ COMMENT MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

Des inventaires, pour quoi faire?

La connaissance:

- Du « petit patrimoine » méconnu
- Des caractéristiques de l'architecture locale

La protection:

- Appui dans le cadre des révisions de PLU
- Identification des éléments à enjeu ou menacés

L'accompagnement opérationnel :

- Suivi des projet de réhabilitation, restauration ou aménagement
- Aide technique voire financière du Parc

La valorisation, la sensibilisation :

- Grand public : balade commentée, thématique ou topographique ; exposition ; conférence-discussion
- Public scolaire : projets pédagogiques ; balades découverte
- Mise en ligne de la connaissance : synthèses des inventaire bientôt versées sur le site du Parc ; à termes, mise en ligne de la BD

Patrimoine immatériel - remarques

La mémoire locale des lieux se perd, c'est une question démographique. Il faudrait faire un travail de collecte. Par exemple, lancer une réécriture de monographies communales (comme celles des instituteurs français en 1899) en faisant travailler des groupes d'habitants et les écoles pour que la transmission se fasse par la même occasion.

Il manque une publication sur la « grande histoire » de la vallée de Chevreuse, unitaire et synthétique. Nous avons de nombreux ouvrages ou articles dispersés. Certains érudits locaux sont certainement partants mais il faudrait peut-être confier cela à un chercheur, un étudiant en thèse.

Projets de réhabilitation – remarques

Dans le cadre d'une réhabilitation à destination publique, outre le fait qu'il faut porter une attention à ce que la nouvelle fonction ne dénature pas le bâti, il est important de valoriser aussi l'histoire du lieu, de sa destination originelle jusqu'à ses fonctions plus récentes, pour qu'il y ait une meilleure appropriation des habitants. Ex. projet du 33 rue de Chartres au Perray.

Protection du patrimoine - remarques

Comment approcher les propriétaires privés ? Notamment quand ceux-ci ne vivent pas sur place et que leurs projets immobiliers échappent totalement à la commune.

Le seul instrument de protection du patrimoine encadrant son évolution reste le PLU communal. Il faut absolument que ce document réglementaire localise et identifie tous les éléments du patrimoine de la commune et définisse un règlement adapté à chaque type de patrimoine (maison rurale, fermes, villas, etc.)

2/ COMMENT RESTAURER LES BâTIMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Un accompagnement financier du Parc

Les critères d'éligibilité sont détaillés dans le guide des aides, dont la justification de l'intérêt patrimonial de l'élément à restaurer, la visibilité du bâti depuis l'espace public, la compétence des artisans intervenant sur le chantier en matière de restauration du patrimoine.

Aides aux particuliers

Ils sont aidés à hauteur de 20% du montant des travaux pour un maximum d'aide plafonné à 5 000€.

Dans le cas du conseil architectural approfondi, les particuliers sont aidés à hauteur de 50% du montant total des travaux plafonnés à 1 675€ et les *communes* sont aidées à hauteur de 70% du montant total des travaux avec le même plafond.

Aides aux communes

Système de taux différents 30%, 50% et 70% du montant des travaux, en fonction de l'intérêt patrimonial du projet, pour un maximum d'aide plafonné à 23 000€.

Une aide pour les études préalables de faisabilité et de diagnostics sur les patrimoines bâtis est également possible avec un taux de subvention de 70% du montant des travaux plafonnés à 10 000€.

Procédure

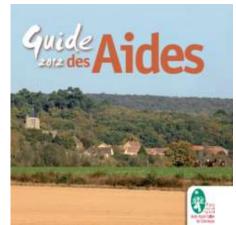
Les aides sont instruites par l'équipe technique du Parc qui les présente ensuite en commission restreinte patrimoine sur la base de critères patrimoniaux précis. Les élus de la commission décident de l'aide apportée ou non au projet de restauration et de son pourcentage. La décision de la commission est validée définitivement lors du Bureau ou Comité syndical qui suit la commission.

L'opération doit être entièrement réalisée dans les 18 mois suivant la date de notification d'attribution de la subvention.

Une première visite sur site entre le demandeur et l'architecte du Parc est obligatoire

pour démarrer le montage du dossier de demande de subvention.

Le guide des aides et les critères d'éligibilité sont actuellement en cours d'évolution et seront disponibles très prochainement.



Les plus du partenariat avec la Fondation du Patrimoine



Pour les particuliers :

- octroi de label fiscal par la Fondation pour des travaux d'extérieur subventionnés par le Parc. 2 exemples : le moulin des Clayes (St-Rémy-lès-Chevreuse) et l'ancienne auberge de Levis St Nom. Le label fiscal permet de déduire 50% minimum du montant des travaux de ses revenus lors de la déclaration d'impôt.
- subvention de 20% du montant des travaux pour les particuliers non imposables
- ✓ Conditions : visibilité des travaux (au moins une partie) du domaine public sur une durée de 5 ans, s'engager à être propriétaire sur une durée totale de 15 ans, ne pas démarrer les travaux avant d'avoir obtenu l'accord de la Fondation

Pour les collectivités et associations :

- lancement de souscriptions publiques auprès des donateurs particuliers et entreprises pour la rénovation du bâti rural ancien : les dons ouvrent droit à des réductions fiscales pour les donateurs dans la limite réglementaire
- ✓ Abondement des souscriptions pour le patrimoine non protégé par la région grâce à un partenariat Fondation-Région (1euro abondé pour 1 euro collecté dans la limite de 30 000 euros par souscription)
- ✓ Abondement possible aussi par des entreprises mécènes qui ont signé un partenariat avec la Fondation (par exemple Axa Ile-de-France)
- exemple de souscription en cours : Rochefort-en-Yvelines (21 000 euros collectés en 1 an), Sonchamp (15 000 euros à ce jour)

3/ COMMENT PROGRAMMER ET BÉNÉFICIER DE PROJETS CULTURELS OU ARTISTIQUES

- Il existe sur le territoire du Parc ou à proximité un certain nombre de Structures
 produisant des formes culturelles variées qui peuvent être diffusées sur
 le territoire du Parc ou proposant différentes formes de médiation culturelle :
 - ✓ Le Lieu, espace de résidences artistiques et de création à Gambais/Le Perray : https://le-lieu.org/
 - ✓ Animakt, lieu de résidence et de création artistique à Saulx-les-Chartreux. Pôle ressource pour les arts de la rue : https://www.animakt.fr/
 - ✓ La Lisière, lieu de création pour les arts de la rue et les arts en espace public à Bruyères-le-Châtel : https://www.lalisiere.art/
 - ✓ Le Théâtre, scène nationale de Saint-Quentin en Yvelines : https://www.theatresqy.org/
 - ✓ Le Théâtre de Sartrouville, Centre dramatique national et son festival **Odyssées en Yvelines**, créations pour l'enfance et la jeunesse : http://odyssees-yvelines.com/
 - ✓ La Barbacane, scène conventionnée pour la musique à Beynes : http://labarbacane.fr/

- ✓ **Le Labo des Histoires**, lieu ouvert à tous dédié à l'écriture à Versailles : http://labodeshistoires.com/lbh/
- ✓ **Le Centre National Edition Art Image**., centre d'art contemporain, lieu de recherche, de production et de diffusion de l'art : http://www.cneai.com/

Programmer et financer

- Certains projets peuvent être financés et chercher des points d'accroche dans le territoire!
- Le Parc peut vous mettre en relation avec tous ces organismes et vous faire bénéficier de financements pour mettre en place les projets. N'hésitez pas à signaler vos souhaits ou vos besoins en terme de programmation ou d'animations culturelles
- Le Parc finance notamment la diffusion de spectacles créés au Lieu

LES RENDEZ-YOUS DU LIEU

4/ COMMENT " SE METTRE AU VERT " ET PARTICIPER à UN PROJET ARTISTIQUE QUI INVESTIT 8 LIEUX CULTURELS DU PARC EN 2020



- Une résidence artistique participative co-financée par la DRAC Ile-de-France se déroulera tout au long de l'année 2020 au sein du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.
- Retraite créative, intellectuelle ou spirituelle... de nombreuses personnalités ont choisi de quitter la ville pour venir habiter ici, dans ce territoire de nature qu'est aujourd'hui le PNR.
- Un projet artistique vous invite à mettre vos sens en éveil pour comprendre ce qu'ont pu ressentir les hôtes qui résidaient dans ces demeures. Christine Coutris, auteure, Gwennaëlle Roulleau, artiste sonore et Pedro Marzorati, plasticien, vont explorer avec vous 8 lieux d'exception*. En vous faisant pénétrer dans leur intimité et leur univers, c'est l'occasion d'expérimenter la sensation procurée de se mettre ainsi au vert. Ecouter, voir, ouvrir vos sens, écrire...







- De janvier à juin des rencontres et ateliers artistiques sont proposés gratuitement : ces ateliers d'écriture, de construction ou d'écoute et de travail du son contribueront, en plus, à l'élaboration de parcours sensibles et d'installations dans les lieux à l'automne 2020.
- Le projet est pour vous, n'hésitez pas à vous inscrire à ces rendez-vous!
 https://www.parc-naturel-chevreuse.fr s.dransart@parc-naturel-chevreuse.fr

*Les lieux participants : Musée de la Fondation Coubertin, Maison-Musée Devos, Le Lieu, espace de résidences et de création, Maison Triolet/Aragon, Centre d'art La Chapelle de Clairefontaine, Maison Jean Monnet, Maison Louis Carré d'Alvaar Alto



Le Parc naturel est riche d'espaces culturels ouverts au public, que l'on découvre au détour des chemins : lieux discrets, presque secrets, nichés au coeur des villages, ce sont aussi des demeures d'exception, tant par leurs qualités architecturales que par leurs hôtes célèbres ou encore leur vocation d'ateliers d'une création en train de se faire. Ces maisons d'Illustres, musées, espaces de création et de diffusion prennent place dans de simples habitations, dans des lieux patrimoniaux réinvestis, dans des sites de nature étonnants et offrent aux visiteurs un accueil intimiste, permettant de plonger dans l'espace de vie, d'inspiration et de création de personnalités ou dans des espaces dédiés à l'art.

• Découvrez ce réseau sur <u>https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle/lart-demeures</u>

5/ COMMENT MONTER UN CHANTIER DE BÉNÉVOLES

Le partenariat avec Etudes et chantiers est reconduit pour 2020



- N'hésitez pas à signaler au Parc les sites de votre commune qui pourrait faire l'objet d'un débroussaillage, dégagement ou restauration simple : o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr
- Les chantiers bénéficient d'un financement par le Parc formalisé dans le cadre d'une convention entre la commune/le Parc/Etudes et chantiers
- Il faudrait améliorer la communication autour de ces projets que ne connaissent pas les communes